



# Préparer la reprise

Episode 1 : Anticiper pour sauver nos entreprises

# À propos de l'auteur



## **Dominique Calmels**

### **Co-fondateur de l'Institut Sapiens**

*Ancien directeur financier du groupe Accenture pour la France et le Benelux, il est le Vice-président du Groupement des professions de services ( GPS ), en charge de l'économie, de la compétitivité et de la fiscalité. Il participe aux travaux du Medef dans plusieurs comités. Il est passionné d'économie, notamment l'économie de la Fonctionnalité et Circulaire. Il a une formation en finance, comptabilité et fiscalité.*



# À propos de l'Institut Sapiens

L'Institut Sapiens est la première « think tech » française. Organisme indépendant à but non lucratif, sa vocation est de peser sur le débat économique et social français contemporain par la diffusion de ses idées et d'innover par ses méthodes, son ancrage territorial et la diversité des intervenants qu'il mobilise, afin de mieux penser les enjeux vertigineux du siècle.

Sapiens a vocation à définir le rôle de l'humain dans une société bouleversée par le numérique. Son axe principal de travail est l'étude et la promotion des nouvelles formes d'écosystèmes favorables au développement économique et au bien-être social.

Sapiens fédère un large réseau d'experts issus de tous horizons, universitaires, avocats, chefs d'entreprise, entrepreneurs, hauts fonctionnaires, autour d'adhérents intéressés par le débat touchant aux grands enjeux actuels.

Plus d'informations sur <http://institutsapiens.fr>







## **Anticiper pour sauver nos entreprises**

La pandémie que nous vivons est d'une ampleur inédite. Ses conséquences économiques seront peut-être plus considérables encore. Jamais notre système productif n'avait connu de telles coupures sur une si longue durée. A l'arrêt de certains sites de production et de commercialisation (petits commerces, restaurants, hôtellerie, etc.), s'ajoute le confinement de la population : le choc d'offre se conjugue avec le choc de demande. S'il est encore difficile d'estimer avec précision l'impact économique de cette crise, l'entrée de la France en récession ne fait guère de doute.

Pour en limiter l'ampleur et sauver le plus d'entreprises possibles, le plan de reprise doit se préparer dès maintenant. Des mesures décidées et déployées après la crise interviendront trop tard pour relancer l'activité. C'est maintenant, au plus fort de la tempête, en prenant les décisions adéquates.

L'Institut Sapiens publiera régulièrement des préconisations à destination des décideurs publics, concernant différents secteurs de notre économie et de notre société.

Pour notre premier épisode, nous nous intéressons au plan de sortie de crise à destination de nos entreprises.

Nous formulons ainsi cinq recommandations pour accélérer la reprise. La reprise se réalisera d'autant plus facilement que nous limiterons le nombre de fermeture d'entreprises pendant les deux prochains mois. La solution réside dans l'aide aux entreprises et les commerces pendant cette période. Les décisions du gouvernement vont dans le bon sens, mais il faut encore les amplifier en déployant les mesures suivantes :

- **Assurer un financement à 100 % du chômage partiel ou total pour tous les salariés concernés.** Cette mesure a été l'une des conditions du rebond de l'Allemagne après la crise de 2008. Elle permet non seulement de garantir une continuité de revenu pour les personnes concernées, mais également elle assure à l'entreprise de ne pas subir de perte de leurs compétences internes, en conservant leurs salariés.
- **Reporter d'une année le paiement des charges sociales (au sens large) et des impôts et taxes prévus pendant ces trois mois.** Nous proposons même de réfléchir à exonérer totalement les charges sociales sur la période non travaillée. Faute de chiffre d'affaires, il sera très difficile pour les entreprises concernées de s'acquitter des charges sociales et impôts sur une période sans recettes. Si rien n'est fait, l'effort de redémarrage sera tué dans l'œuf par le paiement rétroactif de ces charges et impôts.
- **Différer le remboursement des crédits immobiliers et mobiliers des entreprises, grâce un financement d'État.** Il faut agir pour éviter de créer des situations de faillites chez les fournisseurs et les organismes de financement qui ne pourront faire face à leurs propres obligations s'ils ne perçoivent plus les loyers.
- **Aider les entreprises à financer leurs achats pour éviter les effets dominos sur les sous-traitants et les fournisseurs.** Des facilités sont mises en place pour permettre aux entreprises de ne pas régler l'électricité, le gaz et l'eau, mais il faut également prêter une attention particulière aux travailleurs indépendants, aux sous-traitants, et aux secteurs à forte intensité de main-d'œuvre

comme la restauration collective, la sécurité, l'entretien, et surtout le service à la personne.

- **N'oublier aucun secteur.** La logique du choc d'offre subit nous pousserait instinctivement à prêter une attention particulière au secteur industriel. Si ce dernier est essentiel, il est loin d'être le seul. Il est fondamental de n'oublier aucun secteur économique notamment là où les entrepreneurs et les travailleurs ne sont pas organisés en salariat. Citons dans ce cas l'exemple des marins-pêcheurs qui du fait de la fermeture des restaurants ont vu les prix du poisson s'effondrer.

Le but de ces actions est simple : **les entreprises ne doivent pas perdre leur force d'action opérationnelle pour repartir dès la fin de la crise.** Elles ne doivent pas perdre leurs salariés, ni leurs moyens opérationnels.

Au lendemain de la crise, le mouvement de redémarrage de la consommation va être extrêmement important. S'il est possible qu'on observe un effet ricardien, matérialisé par une volonté de reconstituer une épargne de précaution plutôt que de consommer, il est néanmoins fondamental que les entreprises françaises soient opérationnelles immédiatement. Dans le cas contraire, les consommateurs se tourneront vers les entreprises étrangères et le redémarrage ne profitera pas à notre pays, se traduisant par une forte dégradation de notre balance commerciale.

Avec le déploiement des efforts expliqués précédemment, les entreprises pourraient être prêtes à repartir immédiatement. Elles auront alors besoin des mesures suivantes :

- **Mettre en place des aménagements du droit du travail** permettant d'absorber la surcharge d'activité pour un temps déterminé, de 6 mois à un an. Il faut en particulier assouplir les recrutements en intérim et en CDD, et décider d'un moratoire sur la surtaxation des contrats courts.

- **Assurer la satisfaction des besoins en trésorerie des entreprises.** Maintenir l'effort de la part du secteur bancaire, en leur demandant de ne pas exiger des bilans « parfaits financièrement » pour accorder des prêts à court ou à long terme. devront être satisfaits par le recours à l'endettement, et ce « quoi qu'il en coûte ».
- **Rester attentif à une potentielle inflation.** Cette reprise se fera en volume et non en prix. L'excédent conjoncturel de demande par rapport à l'offre pourrait provoquer une flambée des prix. Elle entraînerait mécaniquement une augmentation des salaires et des coûts de production, détériorant les résultats des entreprises. Cela ralentirait leurs capacités d'investissement à un an, empêchant ainsi une reprise à long terme.
- **Planifier une prime exceptionnelle** assortie d'un paiement de toutes les heures supplémentaires des personnels de santé et des actifs mobilisés.

L'outil entrepreneurial de la France doit être au rendez-vous de la reprise de la consommation intérieure et extérieure. Nous devons orienter nos efforts en ce sens dès maintenant : **le coût d'une reprise manquée — en termes de chômage notamment — serait bien plus lourd que celui, déjà considérable, des investissements qu'il nous faut consentir.**

